Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-762026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD (25170)

Nombre de membre
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15
ayant donné procuration : 3
absents excusés : 3
absent : 0
exclus : 0

Date de la convocation
18/09/26

Date d'affichage
28/09/26

Objet de la délibération
Modification des tarifs, du règlement intérieur et de la convention de l'espace TOURET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 76/2026

Séance du 25 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt-cinq septembre à 19h30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Robert PERSONENI, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Alain LEMOINE, Sophie DE CARVALHO-ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Julie GARZETTA, Abdessamad KADDOURI, Julien GOUVERNE et Arthur GROSJEAN.

Étaient absents :

Étaient représentées :
Hakima KOCH procuration à Robert PERSONENI
Anne WIDMER procuration à Robert PERSONENI
Séverine DEMAIZIERE procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE
Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à jour les tarifs, le règlement intérieur et la convention de l'espace Jean TOURET mis à disposition pour les associations et entreprises ou des manifestations culturelles et artistiques.

Le Mairie propose également après la demande formulé par l'association « *L'œil de L'œuf* » de louer la salle du bas, rénovée dernièrement, en tant qu'atelier artistique.

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

Décide d'établir les nouveaux tarifs annuels de location, à compter **1er octobre 2026,** pour les associations et professionnels comme suit :

	COURCELLOIS.ES		HORS COURCELLES		CAUTION	
	1 x semaine / an	2 x semaine / an	1 x semaine / an	2 x semaine / an	Bâtiment	Nettoyage
Tarifs annuels	300,00 €	400,00 €	400,00 €	500,00 €	1 000,00 €	150,00 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-762026-DE

Décide de mettre à disposition la salle du bas à l'association pour un montant de 50€ annuel auquel s'ajoute une participation aux frais de chauffage calculée sur la différence constatée par rapport à l'année N-1, ainsi que le versement des deux caution, à compter du **1er octobre 2026**.

Décide de faire payer la différence à N-1 pour l'utilisation du chauffage

La nouvelle convention et le nouveau règlement intérieur sont en annexes de cette délibération.

Les tarifs pour les locations ponctuelles restent inchangés :

	COURCELLOIS.ES		HORS COURCELLES		CAUTION	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Bâtiment	Nettoyage
Associations	80€	250€	150€	400€	3000€	300€
Privés *(entreprises, particuliers, …)*	150€	320€	220€	500€	3000€	300€
Forfait location matériel (en + du tarif)					**CAUTION**	
Sono	10€	10€	10€	10€	1000€	
Micros (prix unitaire)	5€	5€	5€	5€	50€	

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Robert PERSONENI

MAIRIE de COURCELLES-LES-MONTBELIARD (Doubs)

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE